

REUNION d'hiver IFRATH du Jeudi 17 janvier 2013

Lieu INJS Paris
Institut National des Jeunes Sourds, Salle « Abbé de l'Épée »
Organisée par Vincent Meyer (Université de Lorraine)
et Audrey Bonjour (Université d'Aix-Marseille)

Handicaps et Technologies

10h Audrey Bonjour (Aix-Marseille Université) et Vincent Meyer (Université de Lorraine)

Évolutions et technologies dans la prise en charge institutionnelle du handicap

10h45 Karine Gros et Claudie Meyer (Université Paris-Est Créteil)

Tic : apprentissage, culture et emploi des personnes handicapées. Deux études de cas en Ile de France

11h30 Patrice Renaud (INS HEA)

Les adaptations informatiques à l'épreuve d'un changement de paradigme. Intérêt et rôle de l'Observatoire des ressources numériques adaptées

Une quarantaine de personnes ont participé à cette réunion avec toujours des étudiants du Master Handi. La thématique était « *Handicaps et Technologie : une approche pluridisciplinaire* ».

Audrey Bonjour (MCF ; Université Aix-Marseille) et **Vincent Meyer** (Pr ; Université de Lorraine) *Evolutions et Technologies dans la prise en charge institutionnelle du Handicap*

Les TIC (Technologies de l'information et de la communication) sont très utilisées dans le domaine du handicap. Tout d'abord, il y a une intervention sociale liée aux médias qui s'appuie sur la presse, pour le téléthon, les restos du cœur... il faut communiquer pour recueillir des fonds.

Educommunication

C'est les TIC utilisées pour aider le sujet handicapé. Il faut éduquer le sujet pour qu'il communique ensuite et aussi s'exprime sur le plan artistique et la création.

Il y a une fascination pour la technique et une appétence pour l'informatique. L'enfant handicapé mental communique plus facilement avec la machine qu'avec les personnes. Ceci entraîne une stimulation des fonctions cognitives et stimule la lecture et l'écriture.

« C'est un processus d'« a-normalisation », c'est-à-dire qu'il aide le patient à se rapprocher de la norme et ceci est très utilisé pour les handicapés mentaux.

On a remarqué que le passage du téléphone au mail facilite la communication.

Sentiment de réussite

Il faut « vaincre la machine » ; sortir un texte propre, tapé, est mieux que « des pattes de mouche ».

L'ordinateur est noble ; c'est un objet « adultisant ». De plus, le jeu des « coupé-collé » permet de jouer avec les objets et de les déplacer « à volonté ».

L'acquisition d'une nouvelle technique est valorisante et apporte une ouverture pour la personne handicapée mentale. Ceci aide à restaurer les liens familiaux et sociaux. C'est un « plus » psychologique et une ouverture pour le handicapé mental.

Evaluation

Les professionnels doivent être évalués (loi 2002-02), même si certains ne sont pas toujours « partants » pour se faire évaluer. C'est un droit des usagers. Il en est de même pour les établissements.

Il faut penser les pratiques en fonction de l'évaluation et il faut introduire une coopération entre les utilisateurs et les concepteurs.

En pratique, on construit un projet, on définit les besoins. Des logiciels aident pour effectuer ces évaluations.

On notera que les logiciels utilisés sont souvent sous Word et ces logiciels sont gratuits ou payants selon les cas.

Karine Gros (MC ; Université Paris Est-Créteil)

Tic : apprentissage, culture et emploi des personnes handicapées.

Des contacts existent entre l'université Paris Est-Créteil et le centre « La Gabrielle » en Seine et Marne, qui accueille 500 handicapés mentaux.

Comment les TIC peuvent-elles aider ces personnes ?

Il y a en pratique 5 projets qui sont développés :

-LAI (livret d'accueil informatisé)

On a remarqué que les sujets en difficulté peuvent comprendre et utiliser eux-mêmes le livret.

-TIC et orthophonie

Il y a 10 000 exercices pour la rééducation orthophonique pour les handicapés.

L'ordinateur propose et valide l'exercice. L'orthophoniste est vécue comme une aide et non comme un censeur (il faut vaincre l'informatique). Le sujet handicapé est stimulé par la machine.

-Classe TUIC (Technologie usuelle d'informatique et de communication).

Les handicapés passent un examen de compétence à l'utilisation de l'informatique (utiliser la souris, déplacer des objets).

-Préprofessionnalisation

Les TIC aident à former les gens qui peuvent acquérir le B2I (Brevet informatique et Internet), et le brevet de sécurité routière (utiliser l'informatique pour se déplacer). En 2011, Onze l'ont passé et tous l'ont réussi.

-Recherches sur internet

Ces travaux sont effectués avec le partenariat de « Simply Market ». Le but est de régler son alimentation. Il faut éviter les déséquilibres alimentaires, aggravés dans le cas des handicapés qui préparent seuls leur nourriture (règles du « bien manger »).

De même, on peut s'aider d'internet pour trouver des jeux, définir un voyage... Les handicapés se débrouillent bien dans ces conditions.

Film « La Gabrielle »

On apprend aux patients à dessiner sur un i-pad, et les personnes expriment leur créativité.

La « Gab » invite aussi des artistes qui viennent au contact des handicapés.

Les handicapés sont aussi invités à venir sur scène, ce qui est très motivant.

De plus, les objets informatiques peuvent être manipulés car ils sont numériques et ceci est un avantage. Les sujets deviennent créatifs.

Exemple « l'œil acidulé » est un spectacle créé et joué par des personnes handicapées.

Ces actions sont effectuées en partenariat avec en partenariat avec Arcadi, établissement de coopération culturelle de l'Ile-de-France, et des associations diverses.

En pratique, les handicapés sont fiers de montrer leurs travaux et ils le font savoir (ils ont le contact facile). L'art les aide à sortir de leur univers et ils le font bien.

Patrice Renaud (Pr ; INS-HEA ; Suresnes)

Les adaptations informatiques à l'épreuve d'un changement de paradigme. Intérêt et rôle de l'observatoire des ressources numériques adaptées

L'INS-HEA (www.inshea.fr) a plusieurs missions :

- Former des enseignants spécialisés qui se retrouveront avec des sujets élèves en situation de handicap,
- Faire de la veille technologique (établir des fiches, faire des films)
- Organiser des journées spécialisées (ex : autisme et Tice)

Enseignants

L'action est tout d'abord mise en œuvre en milieu éducatif (école-collège-lycée) et l'université est aussi ciblée dans le futur.

Il faut s'adapter aux malvoyants, aux dyslexiques...

Veille technologique

Les gens ont actuellement des ordinateurs très puissants dans leurs poches, et il faut s'en servir. L'ordinateur est passé de fixe, à mobile (tous les lieux), et aux tablettes numériques.

On note une série d'utilisations souvent données par des logiciels libres (gratuits), mais mettre ces objets dans des mains moins alertes favorise le risque de vol.

*Lecture : introduction du braille adaptable (maths, musique...)

*Photocopie-numérisation ; des petits flash codes ou QR-codes scanner-barrettes permettent cette action.

*Evernote : c'est un aide-mémoire pour le traumatisé crânien qui oublie tout (tout est sur une mémoire).

*Localisation : on prend une photo du lieu où on est et le pad nous donne le plan de quartier (action GPS)... mais attention à la précision, car à 2 mètres près on est soit sur le trottoir, soit sur la chaussée.

*Info Bus : on photographie un arrêt de bus et on reçoit les informations sur les prochains passages...

*Commande vocale : on dit « téléphone à Jules », et si le numéro est dans la mémoire, l'appareil appelle Jules directement.

*Lunettes google : ce dispositif de réalité augmentée aide la personne à circuler et à obtenir des informations sur les lieux ou les personnes qu'elle rencontre

*Autisme : il leur est plus facile de communiquer avec un écran que de parler.

*Naviguer dans un hôpital : on donne les coordonnées d'un service et le smartphone qui utilise l'accéléromètre intégré nous y amène directement. Néanmoins, la canne reste utile, par exemple si un seau imprévu traîne sur la trajectoire.

*Liseuses : on peut lire des romans sur l'i-pad... mais il reste le problème des droits d'auteur si on veut adapter le texte. On peut aussi y joindre une synthèse vocale.

*Voiture sans pilote : l'application est au point... on donne une adresse et la voiture y va seule (même avec du trafic)

Conclusion

La liste des applications techno est grande et on peut réfléchir pour les utiliser dans l'aide au handicap et notamment à l'autisme. Ensuite, il faudra accompagner les handicapés dans l'utilisation de ces technologies.

De même, l'INS a pour rôle de former les enseignants sur ces nouvelles technologies. Ensuite, il faudra les crédits pour équiper les services avec ces nouveaux objets.

A l'ESPE (Ecoles Supérieures Professionnelles de l'Education) soit les nouveaux IUFM, on introduira ces techniques.

Il faut aussi porter ces actions vers d'autres « milieux clos » (Centres spécialisés, hôpitaux psychiatriques, prisons...)

En fait le handicap est dur à appréhender et le handicap mental encore plus, car on peut voir ce qu'est une tétraplégie, une surdité... mais un autisme ne se voit pas..